

Consignes aux auteurs

Chaque auteur est invité à se placer dans la position du lecteur de l'ouvrage : reprise en bibliographie des ouvrages cités, orthographe, etc.

- **La longueur du document ne doit pas excéder les 20 000 signes.**
- Le texte est saisi en caractères Times corps 12 pour le texte

Rappels typographiques divers

- Toute ponctuation double (; : ! ?) est précédé et suivie d'une espace insécable.
 - Mots d'origine étrangère et les noms d'œuvres : en italique.
 - Les tirets de dialogue, d'énumération, etc. sont précédés et suivis par des espaces insécables (pour obtenir ces tirets, utiliser la fonction « Insertion/caractères spéciaux/tiret demi-cadratin »).
 - Les chiffres en milliers doivent être saisis avec une espace insécable (25 000).
-
- le texte est **justifié** à gauche et à droite
 - à l'intérieur des parties et des sous-parties, les **paragraphes** se suivent (ils ne sont pas séparés par une espace, mais uniquement par un renvoi à la ligne et la tabulation)
 - les **majuscules** de à et é sont accentuées (« À » – « É »)
 - seuls un petit nombre de mots (du type « République » ou « État ») comportent une **majuscule** (mais ni « ministère », ni « musée », par exemple), et aucun adjectif
 - **intervalle** obligatoire (espace insécable) avant « deux points, point virgule, guillemets, point d'interrogation, point d'exclamation »
 - **guillemets** tels qu'utilisés dans ce texte (« ... »)
 - à chaque début de paragraphe, une espace de **tabulation** est appliquée (0,5)
 - merci de limiter autant que possible le recours aux **notes** en bas de page.
 - **index** : à réaliser à partir des quelques mots-clés proposés par les auteurs
 - **renvoi bibliographique** entre parenthèses dans le corps du texte : (Nom de l'auteur, année : numéro de la page) ; ex. (Kotler, 2002 : 180).